



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (Upec)

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER

DU

LUNDI 17 MAI 2021

Parmi les membres du Conseil, étaient présents :

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc, Président

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

Mme ALLARD-POESI Florence

M. ANDUJAR Pascal

Mme ARAB Nadia

Mme CONDON Sylvie

M. FERRE Vincent

M. FRETIGNE Cédric

Mme HANCOCK Claire

M. MELLOUK Abdelhamid

M. NAILI Salah

M. SAVIDAN Patrick

M. ZIDI Mustapha

Etaient présents par procuration :

M. FUNALOT Benoit qui a donné procuration à M. ZIDI

Mme LALEAU Régine qui a donné procuration à M. MELLOUK

M. MATHIEU Claude qui a donné procuration à M. MELLOUK (présent à partir de 16h)

Mme PELZ Elisabeth qui a donné procuration à M. FERRÉ

Mme PIRENNE France qui a donné procuration à M. ZIDI

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra

Mme DUPONT Lise

Mme GOULLET de RUGY Anne

Mme GUIHARD Marina

M. POMA Roberto

Etaient présents par procuration :

M. LEMONNIER François qui a donné procuration à M. DUBOIS-RANDÉ

Collège C :

Mme CHARREIRE Hélène

Mme GUILLIN Amélie

Mme HARBELOT Isabelle

M. LEVREL Lucas

Etaient présentes par procuration :

Mme CHAUVEL qui a donné procuration à M. FERRÉ

Mme DI BIAGIO qui a donné procuration à Mme DUPONT

Mme FERRAT Emilie qui a donné procuration à M. DUBOIS-BANDÉ

Collège des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé (BIATSS) :

M. COSTES Bruno
Mme GERME Gisèle
M. GINTZBURGER Eric
Mme GRAVÉ Christine
Mme SIVADJY Alice

Collège dit « des Usagers » :

Mme ARASTE Anna
M. BEKHTI Sid Ahmed
M. BOURRIER Charles
M. DABRETEAU Lucas
Mme FOURNY Nolwenn
M. LE GALL Adrien
M. PRAT Stéphane
Mme SEGUIN Marion
M. ZAIDAN Louai

Etaient présents par procuration :

M. DESOEUVRE Steven qui a donné procuration à M. DABRETEAU
Mme JACQUIN Emma qui a donné procuration à M. BEKHTI

Collège dit des « personnalités extérieures » :

M. ALQUIER Daniel

Parmi les membres de droit et les invités du conseil, étaient présents ou représentés :

- Mme BAJARD Cécile, Directrice du SCD
- Mme CADUSSEAU Josette, VP CFVU
- Mme DACOSTA Hélène, Directrice des services financiers
- M. DEHAN Frédéric, DGS
- M. DEMERET Simon, Directeur DAJG
- M. DUFLOT François, Directeur du service des systèmes d'information
- Mme DUPUIS Lisa-Lou, SAPAS
- M. FROUTE Philippe, Administrateur provisoire de l'UFR AEI
- M. GILBERT Simon, VP CR
- M. GIRAL Julien, Directeur de cabinet
- Mme GROS Clémence, Directrice du SAPAS
- Mme HMAMOU Fadoua, DAJG
- Mme HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, Directrice de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
- M. JAMI Hervé, Directeur du SSU
- M. MAITROT de la MOTTE Alexandre, Président de l'Université Paris-Est
- Mme MANARANCHE Véronique, responsable de la mention 1 du master MEEF, représentant Mme Marin, Directrice de l'Inspé
- Mme MANENT Estelle, DAJG
- M. MOSCOVICI Jacques, Directeur de l'UFR Sciences et technologie
- M. PALAU Yves, Administrateur provisoire de l'Ecole internationale d'études politiques
- M. POLONOWSKI Emmanuel, Directeur de l'UFR Sciences Economiques et de Gestion
- M. SEBAG Julien, représentant Monsieur Daniel AUVERLOT, Recteur de l'Académie de Créteil, Chanclier des universités
- M. WOLKENSTEIN Pierre, Directeur de l'UFR de Santé

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	6
1.1. Point d'information du Président	6
1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 avril 2021	12
2. VIE INSTITUTIONNELLE	15
2.1. Désignation des représentants de l'Upec au Conseil de projets de la Comue	15
3. FORMATION ET RECHERCHE	20
3.1. Examen des dossiers du BQ-ER vague 2 et approbation des budgets alloués	26
3.2. Actualisation de la composition des Comités d'animation des axes stratégiques	26
3.3. Information relative au programme d'investissements d'avenir et aux projets de Graduate Programs	38
QUESTIONS DIVERSES	44

La séance est ouverte à 14 heures 01 sous la présidence de M. DUBOIS-RANDÉ.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. Point d'information du Président

M. le PRÉSIDENT – [*l'enregistrement commence en cours de prise de parole*] ...je pense que nous n'avons pas le quorum. Fadoua peut peut-être faire une précision.

Mme HMAMOU – Bonjour. Nous sommes en train de compter et de procéder à des vérifications. Deux petites minutes.

M. le PRÉSIDENT – Pendant ces deux minutes, nous allons faire quelques points d'information. Éteignez vos micros, comme d'habitude, sinon cela fait écho. Tout le monde est habitué, je crois.

Pour l'information sur la pandémie, vous en savez autant que moi. Une réouverture le 19 des terrasses, ce qui est plutôt une bonne nouvelle, avec, pour nous, en termes d'universitaires, des choses qui ont été annoncées par la Ministre, notamment sur des jauges à 50 % pour les étudiants. D'ailleurs, nous ne voyons pas très bien pourquoi cela changerait vu qu'ils ne seront pas vaccinés, mais mettons ce détail important à part. En tout cas, nous n'avons pas eu de circulaire ou de chose comme celle-là. Pour le moment, nous sommes donc plutôt dans le déclaratif ministériel, sans que nous ayons d'autres accompagnements, en tout cas écrits.

Pour la partie des possibilités plus souples, nous avons 10 000 autotests qui arrivent, dont nous ne savons pas encore non plus comment nous allons pouvoir les distribuer, ni pourquoi, ni à qui. Nous avons donc un CHSCT cette semaine pour en discuter. Des autotests seront remis aux personnels et aux étudiants. Ils permettront une certaine souplesse, peut-être avec beaucoup de bémols, d'autant que, le temps qu'ils arrivent (fin mai), je pense que les étudiants ne seront plus tellement sur le site. Pour la jauge à 50 %, c'est à peu près la même histoire. Je signale au passage que nous sommes

très étonnés qu'au ministère, ils pensent que beaucoup d'étudiants se baladent encore sur les campus fin mai. Compte tenu des stages, ce n'est évidemment pas tout à fait la réalité.

L'autre point d'information, c'est que vous avez des vaccins. Nous avons obtenu – et nous en aurons d'autres, j'espère – du Pfizer. Nous avons finalement eu à peu près 300 personnels vaccinés par AstraZeneca avant la polémique – qui touche beaucoup plus, d'ailleurs, les moins de 55 que les plus de 55 ans. Pour Pfizer, nous sommes sur 500 doses (250 x 2, compte tenu de la deuxième injection), ce qui permettra d'avoir une couverture non négligeable. Nous sommes l'université qui vaccine, ce qui est assez remarquable dans le cadre du paysage universitaire aujourd'hui. C'est plutôt une bonne chose, et nous espérons pouvoir avoir d'autres doses, pour faciliter la vaccination, y compris à terme, dès que nous pourrons, des étudiants. Je crois que, là encore, la rentrée présentielle annoncée par le Premier ministre se fera si nous avons une couverture vaccinale la plus large possible.

Parmi les éléments plutôt positifs, 20 millions de personnes sont vaccinées. Probablement à mi-juin ou plutôt fin juin, nous serons peut-être à 30 millions de vaccinés, ce qui commence à être un chiffre conséquent pour pouvoir circuler.

Les nouvelles paraissent donc plutôt positives sur ce plan-là. Sortir de cette pandémie est vraiment quelque chose que nous souhaitons les uns et les autres.

Sur le PIA 4, quelques éléments d'information. Nous avons eu maintenant le retour des groupes de travail. L'ensemble des documents ont été déjà analysés, proposés en action et en priorisation. Mercredi prochain (19/05), l'ensemble des porteurs et porteuses des groupes de travail feront un retour à la communauté des groupes de travail, c'est-à-dire à l'ensemble des groupes de travail réunis, pour donner un point de retour, ce qui est la moindre des choses. Nous aurons ensuite, le 28/05, un

congrès. Je pense que vous avez tous reçu un flyer annonçant ce congrès, qui permettra de poser plusieurs points.

D'abord un point plutôt d'information autour de l'activité 2020–2021, avec un document qui vous montrera quand même que l'université s'est vraiment mobilisée sur plusieurs fronts, dont celui de la précarité, bien entendu, dans ce contexte de pandémie. Je pense que nous avons été assez exemplaires. Évidemment, nous aurions peut-être pu l'être plus, mais nous avons quand même été très présents, avec un Pôle social qui s'est fortement activé tout au long de cette pandémie, et qui continue. Il a été très acteur également auprès de la Région afin d'avoir des logements pour ceux qui étaient à la rue, car c'était vraiment le contexte de personnes à la rue. Nous aurons là-dessus des actions, qui ont d'ailleurs été soulevées dans le PIA 4, mais qui ont aussi été présentées par le VPE récemment sur la mise en place d'une maison d'accueil, de la réussite et des soins pour les étudiants, laquelle s'installera sur le campus Centre, mais en liaison avec les campus traditionnels des différents sites de l'Upec, avec des actions de contact qui permettront d'avoir une forme de communication extrêmement souple sur les différents fronts (front social, front des réussites, front du soin et de la prévention). C'est un point que nous aborderons dans le cadre des actions 2020–2024, avec également tout ce qui a été fait dans le domaine de la recherche mais également de la formation, parce que tous les trains ont continué à avancer. D'ailleurs, je remercie au passage – et j'aurai l'occasion de remercier – l'ensemble des acteurs, parce que tout cela a été fait grâce à toute la mobilisation de la communauté réunie et unie derrière ce front pandémique. L'université a tourné et nous avons même fait des examens. Il y a eu des polémiques, évidemment, sur les examens, mais c'est normal. J'entends la revendication d'un certain nombre d'étudiants, et elle est logique. Ce sont deux années hypercompliquées. Nous essayons de passer le plus sereinement possible. Nous accompagnerons également

si besoin. En tout cas, évitons les tensions et finissons l'année correctement, les uns et les autres.

Durant le congrès, nous aborderons les éléments du PIA 4 lors de la présentation, qui est très proche du projet d'établissement d'université engagée et comment l'engagement se concrétise, donc l'interaction avec notre communauté (en interne ou à l'extérieur), et comment cette communauté participe également, au sens plus réel, de l'interaction avec l'université, à travers un groupe sous la forme de « parlement » qui aborde l'engagement des communautés, dans lesquelles il y aura très largement les étudiants. Une notion a été soulevée par une des élues du Cac sur le parlement étudiant. C'est quelque chose que nous reprendrons. L'idée n'avait pas forcément abouti, mais je pense que nous pourrions introduire facilement cette idée de parlement, de représentation étudiante, dans cette interaction, dans le cadre de cette démarche participative, et bien sûr la communauté des collectivités, au-delà des conseils traditionnels. L'objectif est qu'il y ait une interaction à l'écoute notamment de nos communautés pour pouvoir interagir avec elles et réciproquement – elles-mêmes en action sur l'université –, dans le cadre des besoins du territoire et au-delà, sur le fait que l'université peut aussi transformer ce territoire, à la fois sur le plan des différentes actions liées à la formation (employabilité, etc.), mais aussi sur des fronts recherche.

Voici pour les principales informations. Simon, veux-tu venir compléter un peu, le temps qu'Alexandre MAITROT de la MOTTE nous rejoigne éventuellement sur le PIA 4, puis Mustapha dira un mot sur le comité de projet pour la formation. Peut-être Mustapha d'abord, si tu veux, puis Simon ?

M. ZIDI – Cela ne va pas être très long. Bonjour à tous et à toutes. Comme vous le savez, nous avons lancé un appel à candidatures pour le comité de projet de la Fondation. Le rôle de ce comité est d'accompagner le conseil d'administration de la

Fondation Upec au travers de son expertise au niveau des dossiers qui seront amenés à être financés, et donc suivis. Cet appel à candidatures a donné lieu à 11 retours de collègues de l'Upec, ce comité devant être constitué de 12 membres enseignants et enseignants-chercheurs de l'Upec. Il s'agissait d'avoir les quatre secteurs disciplinaires de l'Upec représentés, à savoir :

- les disciplines juridique, économique et gestion ;
- les lettres humaines et sociales ;
- les sciences et technologies ;
- les disciplines de santé.

À ce jour, nous avons donc reçu 11 candidatures, dont certaines rentrent tout à fait dans les critères de l'appel à candidatures. Pour d'autres, il y aura des discussions à avoir, pour les premières, dès ce mercredi, puisque le bureau de la Fondation se réunira et examinera ces candidatures. L'idée est de pouvoir converger assez rapidement en vue du 24 juin, date du Conseil d'administration de la Fondation qui entérinera définitivement la composition de ce comité de projet. Cela veut dire, concrètement, que l'appel à candidatures va être rouvert. Nous allons solliciter d'autres collègues, d'autant que les candidatures que nous avons reçues se concentrent plutôt dans le champ disciplinaire Sciences et Technologies ainsi que dans Économie et Gestion. Il s'agit donc d'être un peu plus large, puisque nous souhaitons, encore une fois, avoir tous les secteurs disciplinaires représentés dans ce comité de projet.

Il s'agit d'un point d'information sur le comité de projets. Nous avons ainsi souhaité être en interaction avec les conseils centraux de l'université pour vous donner les informations sur la Fondation et tout ce qui se monte autour d'elle. Nous reviendrons bien sûr vers vous prochainement. Voilà, Jean-Luc.

M. le PRÉSIDENT – Merci. Simon, veux-tu rajouter un mot sur le PIA 4, de façon courte ?

M. GILBERT – Oui. Bonjour à toutes et tous. Quelques mots pour indiquer en effet que nous avons vraiment bien avancé dans le cadre des GT. Nous sommes maintenant en train d'écrire la copie. Nous avons cette semaine des échanges avec des partenaires avec lesquels nous devons « préciser » la philosophie de notre candidature, notamment pour obtenir qu'ils nous donnent des lettres de soutien – je pense notamment à la question du CNRS, que nous rencontrons vendredi prochain.

Pour la partie recherche, l'idée est évidemment de développer de nouvelles modalités de conduite de la recherche, qui ne se substituent pas à ce que nous faisons déjà, mais qui l'enrichissent. Autrement dit, la philosophie est de proposer de nouveaux outils, qui permettent d'avoir de nouvelles structurations de recherche avec les partenaires, et de concevoir la relation avec nos partenaires sous une forme beaucoup plus participative, collaborative, avec la préoccupation d'opérer des transferts de connaissances et de savoirs plus importants auprès de la société civile (acteurs publics, acteurs privés, milieu associatif, entreprises), et de concevoir aussi cette relation renouvelée comme une opportunité de nous enrichir, y compris pour nos thématiques et nos méthodes de recherche, et pas « seulement » pour avoir une vocation à transférer nos connaissances. En effet, vous avez toute une série de recherches qui s'appuient sur des expériences, des savoirs terrains, des savoirs métier, que nous ne possédons pas forcément, pour lesquels nous n'avons pas été formés. À travers différentes modalités de participation à des travaux de recherche, évidemment avec toute une série de dispositifs (atelier participatif, par exemple), nous avons des possibilités d'identifier des thématiques de recherche, que nous pourrions appeler orphelines. Nous avons aussi la possibilité de concevoir des projets de recherche avec des orientations plus riches, plus complètes, et puis d'identifier des problèmes qui se posent au sein de la société, que nous ne voyons pas forcément

ou, du moins, que nous voyons ou entrevoyons sous une forme parcellaire. De ce point de vue-là, la proposition qui sera faite sera non seulement de totalement respecter la liberté académique – c'est vraiment un point non négociable et extrêmement important – mais aussi d'offrir à la communauté toute une série d'outils qui pourront permettre d'orienter des recherches vers de nouveaux horizons, avec des méthodologies renouvelées. Il n'y aura pas que des dispositifs de structuration de la recherche tels que je les ai décrits, mais il y aura également des plates-formes qui permettent :

- de partager de l'information, de cartographie de l'information, des projets de recherche, des réseaux, des partenariats ;
- d'évaluer des modalités de recherche participative qui contiennent des éléments de guide pour essayer de penser la relation avec des partenaires d'une manière qui soit distincte ;
- d'étudier, d'observer, ce que peuvent être les [*coupure son*] parce qu'il ne s'agit pas seulement de les concevoir par rapport à nos attentes, mais aussi par rapport aux partenaires. Nous pensons aussi un centre d'expertise. Il y aura donc toute une série d'éléments qui seront présentés, et dont vous aurez bien évidemment connaissance dès que nous les aurons achevés et que ce sera écrit. C'est en très bonne voie.

M. ZIDI – Merci, Simon.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril 2021

M. ZIDI – Nous vous proposons de poursuivre l'ordre du jour, avec le deuxième point concernant la rubrique Vie de l'établissement. Il s'agit d'approuver le procès-verbal

de la séance du 6 avril 2021. Le PV a été mis en ligne. Je ne sais pas s'il y a des remarques ou des commentaires concernant ce dernier PV. Vous avez la parole.

M. LEVREL – J'ai un petit doute. Il me semble que c'est dans cette séance du 6 avril qu'il y avait eu des questions et des réponses dans le chat sur des points qui avaient été exposés, et j'avais demandé qu'elles soient reportées dans le PV. Je ne les y vois pas. Peut-être que je me trompe, peut-être est-ce un CR, il me semble que c'était en Cac.

M. ZIDI – Te rappelles-tu des questions ? Dans ce cas, nous te le dirons.

M. le PRÉSIDENT – Peut-être Fadoua ?

Mme HMAMOU – Je vous avoue que, normalement, toutes les questions sont prises en compte. Je ne saurais vous dire.

M. ZIDI – Écoute, Lucas, il n'y a pas de réponse à ta question puisque, semble-t-il, tout a été pris en compte. C'est peut-être un autre PV.

M. le PRÉSIDENT – S'il manquait des choses.

M. ZIDI – S'il manque des choses, tu fais parvenir et nous rajouterons. L'idée est quand même d'adopter ce PV en l'état, en tout cas celui qui vous a été transmis. Vincent FERRÉ dit dans le chat qu'*a priori*, il ne serait pas sur le SharePoint. Fadoua ?

Mme HMAMOU – Si, il est sur le SharePoint.

M. ZIDI – Je sais que j'ai corrigé quelques aspects, mais je n'ai pas vérifié s'il était toujours en place. J'imagine que oui. Je ne vois pas pourquoi il aurait disparu.

Mme MANENT – Si, Fadoua, je l'avais mis sur le SharePoint et il était sur la séance en cours du Cac.

M. ZIDI – C'est bien celui du 6 avril ?

Mme MANENT – Il est bien présent sur le SharePoint.

M. ZIDI – Nous vérifions en direct. Il est bien là, il n’y a pas de problème. D’autres élus confirment ce que dit Vincent FERRÉ, mais l’administration nous dit qu’il est bien là.

Un intervenant – Apparemment, il y a un problème. Nous avons vérifié, il n’y est pas.

M. ZIDI – Ah bon ? Il n’y est plus ? Alors, attendez, nous vérifions en direct. Pouvez-vous vérifier? S’il n’y est pas, nous reporterons le vote au CAC plénier du 28 juin.

Mme MANENT – Je le vois. Il y est.

M. ZIDI – Pour les collègues qui ne le trouvent pas, en fait, il ne faut pas aller dans le dossier « Séance en cours » mais dans le dossier « PV en cours ».

Mme MANENT – Oui, c’est cela : « PV en cours ».

M. ZIDI – Il est donc bien au bon endroit. Vincent FERRÉ dit : « Oui, mais pas dans la séance d’aujourd’hui. » *A priori*, c’était dans la rubrique « PV du 6 avril ». Ce PV, que souhaitez-vous ? Cela ne pose pas problème de décaler le vote si vous voulez avoir un peu plus de temps pour le consulter. Qui souhaite que nous examinions ce PV la prochaine fois ? Vincent ?

Pour que les choses soient vraiment claires, je vous propose que nous reportions l’approbation de ce PV du 6 avril à la séance du CAC plénier du mois de juin. Vincent, es-tu d’accord OK, mais, *a priori*, tu n’as pas eu le temps de le consulter. Pour résumer, il faut consulter le sous-dossier et le bon répertoire : « Cac\Procès-verbaux en cours ». C’est bien le bon sous-dossier.

Puisque ces questions ont été posées, ce qui veut dire que les collègues n’ont pas eu le temps de le consulter, nous allons donc finalement reporter cette approbation au CAC plénier du mois de juin.

2. VIE INSTITUTIONNELLE

2.1. Désignation des représentants de l'Upec au Conseil de projets de la Comue

M. ZIDI – Nous en arrivons à la deuxième rubrique de ce Cac plénier, qui concerne la vie institutionnelle. Il s'agit ici de désigner les représentants de l'Upec à un autre Conseil de projets, cette fois-ci celui de la Comue. Je vais donner la parole à Simon, si tu veux introduire ce point. Ensuite, nous donnerons la parole à Alexandre MAITROT de la MOTTE. Simon ?

M. le PRÉSIDENT – Nous ne t'entendons pas, Simon.

M. ZIDI – Simon, nous ne t'entendons pas. Écoutez, je vous propose de passer directement à l'intervention d'Alexandre. Bonjour Alexandre. Tu peux intervenir sur cette désignation des représentants de l'Upec au Comité de projets de la Comue, en précisant, dans un premier temps, le cadre général. Ensuite, nous aurons une discussion avec les élus. Alexandre ?

M. MAITROT de la MOTTE – Merci beaucoup. Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous présenter très rapidement les évolutions statutaires de la Comue, faire un focus sur le Conseil de projets et indiquer en quoi consiste le mandat de membres de ce conseil, les différentes missions et l'implication que cela suppose.

La Comue a vu ses statuts évoluer au mois de décembre dernier. Un décret du Premier ministre a publié les nouveaux statuts, qui prévoient désormais trois missions pour la Communauté d'universités et d'établissements de l'université Paris-Est :

- une mission classique de coordination [coupure son] sur des sujets tels que le PIA 4 ou encore les différentes constructions relatives à tout ce qui est bâtimentaire, dans le cadre, par exemple, du CEPR, etc. ;

- une mission avec un conseil spécifique (Conseil de la formation doctorale) : la Comue est toujours en charge de la formation doctorale, même si l'inscription et la diplomation sont revenues dans les établissements ;
- une nouvelle mission de projets, à l'initiative et sur l'idée de Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, l'idée étant d'arriver à mener des projets ensemble entre les différents établissements membres et associés sur des sujets communs.

Cette mission de projets va impliquer les quatre établissements membres : les deux universités (l'université Gustave-Eiffel et l'Upec) et les deux écoles (École nationale des Ponts et Chaussées et École nationale vétérinaire d'Alfort). À côté de ces quatre membres, douze établissements sont associés. Ce sont des établissements locaux ou nationaux ayant leur siège dans le Val-de-Marne ou en Seine-et-Marne, dans le domaine, principalement, de la santé ou de *inaudible*. Je crois que les statuts vous ont été communiqués en amont, je ne vais donc pas les détailler. L'objectif, dans le cadre de ce Conseil de projets, est d'arriver à mener ensemble des projets qui vont se trouver à trois interfaces :

- Géographique : à l'échelle du site Créteil-Maisons-Alfort d'une part et de la Cité Descartes d'autre part, sans exclusive. L'Upec a par exemple d'autres implantations dans le Val-de-Marne, en Seine-et-Marne ou encore ailleurs. C'est également le cas d'autres établissements nationaux.
- Institutionnelle : quatre membres sont des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. À côté, les 12 associés ne sont pas tous des établissements dont l'activité principale est une activité d'enseignement ou une activité de recherche. Cela peut, par exemple, être démission d'expertise, de soins, etc. L'idée est que la recherche puisse renforcer les activités de ces associés, de la même façon que les activités de ces associés peuvent être complémentaires à celle des établissements universitaires ou des écoles.

- Scientifique : l'objectif est d'arriver à mener ensemble des projets scientifiques, aux interfaces identifiées par les établissements, étant précisé que les choses ne sont pas figées. Le lien entre la santé et la ville, spécificité du site Paris-Est, mais également d'autres sujets, comme la question des données, de la vulnérabilité, de la durabilité ou des risques, font partie des sujets qui ont été identifiés pour mener des projets communs.

Le Conseil de projets est amené à participer à l'identification des politiques et des projets, qui vont être communs à plusieurs membres et aux associés. Il est également chargé de procéder à un certain nombre d'évaluations et d'appels à projets, mais aussi à la définition du contenu scientifique des Journées du site Paris-Est, qui seront organisées, comme nous l'avons déjà fait en septembre dernier, au mois de septembre prochain, si les conditions sanitaires le permettent.

Ce Conseil de projets est composé de la manière suivante. Chaque établissement membre et chaque établissement associé disposent de sièges. D'un point de vue scientifique, les statuts prévoient que des collègues des différents établissements – désignés pour trois d'entre eux par l'Upec, pour trois d'entre eux par Gustave-FL, pour un par l'ENPC et pour un par l'Enva –, enseignants, enseignants-chercheurs ou encore personnels BIATSS ou administratifs, puissent participer à ce Conseil de projets avec pour objectif, d'une part, d'arriver à identifier les projets sur lesquels les établissements souhaitent pouvoir travailler ensemble et, d'autre part, de permettre leur mise en œuvre avec le soutien administratif de la Comue.

En termes d'engagement, le Conseil a vocation à se réunir quatre ou cinq fois par an, à chaque fois une demi-journée au maximum, ce qui vous donne donc une idée de l'implication qui serait la vôtre pour celles et ceux qui seraient candidats.

M. ZIDI – Merci, Alexandre. Y a-t-il des questions ou des remarques ? Sinon, Simon, tu peux peut-être compléter, As-tu quelque chose à ajouter ?

M. GILBERT – Oui, absolument. J’ai retrouvé ma connexion, désolé pour cette absence de quelques minutes.

D’abord, il faut préciser que nous avons eu sept candidatures de très grande valeur, que nous devons, pour aujourd’hui, choisir trois candidats. Pour votre information, ce choix constitue, en quelque sorte, la première étape de la constitution du Conseil de projets, parce qu’une fois que les douze membres auront été choisis au sein des quatre établissements membres, quatre autres membres du Conseil de projets seront choisis en commun par les établissements – c’est-à-dire qu’un établissement proposera un membre mais les quatre décideront ensemble –, en prenant en compte les profils et le caractère complémentaire des membres déjà désignés au sein de chacun des quatre établissements membres. Cela signifie que si, aujourd’hui, nous avons trois candidats ou candidates à sélectionner, il est possible que certains noms, parmi les sept qui ont candidaté, puissent se retrouver au sein du Conseil de projets par la suite.

S’agissant des candidatures, nous avons :

- Mme Monica HENAO (BIATSS), qui dirige le pôle Upec Transfert & Innovation au sein de la Direction de la recherche et de la valorisation ;
- Mme Margaret JOSION-PORTAIL, qui est maître de conférences en gestion et membre de l’IRG ;
- Mme Claire EDEY-GAMASSOU, qui est maîtresse de conférences en gestion, également membre de l’IRG ;
- M. Julien ALDHUY, géographe, qui dirige le Lab’Urba ;
- Mme Émilie SBIDIAN, qui est PUPH et dirige une unité de recherche autour de la dermatologie ;

- M. Ivan GUILLOT, chimiste, qui est professeur et directeur adjoint du laboratoire ICMPE ;
- M. Stéphane SABOURAU, qui est professeur de mathématiques et a été directeur du Lama pendant des années et a exercé différentes fonctions au sein des organes institutionnels, notamment en lien avec les LabEx et la Comue.

La mission qui revient au Cac aujourd'hui est de désigner trois personnes parmi les sept, en prenant en compte le fait que la Comue est sensible – et les statuts le prévoient – au fait qu'il y ait une représentation complète en termes de fonction (chercheurs, enseignants–chercheurs, BIATSS), mais également une prise en compte de la parité au sein de ce Conseil de projets pour les trois membres que l'Upec va désigner.

Les sept candidatures qui vous ont été communiquées sur le SharePoint sont toutes, sans aucun doute, de très bon niveau. L'équipe politique propose de soutenir trois de ces personnes, mais ce choix, qui résulte d'éléments dont je vais vous faire part, peut évidemment être discuté et critiqué, parce qu'en réalité, chacun a de bonnes raisons d'être au Conseil de projets. C'est donc une proposition, parce qu'il était aussi important que nous vous en fassions une, mais c'est bien entendu vous qui allez voter tout à l'heure, selon des modalités qui vous seront précisées.

Compte tenu des thématiques de recherche qui dominent au sein de la Comue, avec une dimension ville–santé qui est vraiment fondamentale, l'équipe politique propose de soutenir les candidatures de Julien ALDHUY, d'Émilie SBIDIAN et de Monica HENAO. Néanmoins, j'observerais que la question de la thématique santé fait aussi partie des travaux de profils de chercheuses de Margaret JOSION–PORTAIL, de Claire EDEY–GAMASSOU, qui travaillent respectivement sur la question du vieillissement pour la première et de la santé au travail pour la seconde. Elles ont donc aussi de très bonnes raisons de figurer dans ce Conseil de projets au regard de leur orientation de

recherche, mais elles sont peut-être axées sur la santé de manière moins exclusive. C'est donc une proposition, mais c'est à vous de voter, mais aussi peut-être de faire des propositions, de discuter, de poser des questions. Le débat est ouvert.

M. ZIDI – Effectivement, la discussion est ouverte. Y a-t-il des interventions ?

Il n'y a pas l'air d'y en avoir.

M. le PRÉSIDENT – Nous pouvons donc voter.

M. ZIDI – S'il n'y a pas d'autre intervention, peut-être Simon ?

M. GILBERT – Je n'ai pas assisté à toute la présentation faite par Alexandre MAITROT de la MOTTE parce que j'étais en train d'essayer de me reconnecter, mais il y a une possibilité que des personnes qui ne seraient pas élues au sein du Conseil de projets puissent faire partie d'un comité d'experts qui pourraient, au sein du Conseil de projets, expertiser des dossiers. Je ne sais pas, Alexandre, si tu as pu aborder ce sujet.

M. MAITROT de la MOTTE – Non, je n'ai pas abordé ce sujet, mais pour donner un exemple, tous les ans, la Comue lance un appel à projets destiné à faire émerger de nouvelles coopérations entre les équipes des différents établissements que nous avons mentionnés tout à l'heure. Vous avez peut-être vu d'ailleurs cet appel à projets que nous avons publié l'été dernier et qui a permis d'attribuer 350 000 euros à ces projets émergents au mois de janvier. Il faut expertiser scientifiquement les différents dossiers de candidature qui sont adressés, un peu comme peut le faire la commission d'évaluation pour la commission Recherche à l'Upec. Bien évidemment, nous avons besoin d'experts pour pouvoir réaliser ces évaluations. Celles et ceux qui seraient candidats pour participer à ce vivier d'experts sont tout à fait les bienvenus et je me réjouis par avance de leur coopération.

M. GILBERT – Merci beaucoup, Alexandre.

M. ZIDI – Merci. Je vous propose donc de passer au vote. Je vais donner la parole à Simon DEMERET, de la DSG, qui va nous expliquer comment ce vote va s’effectuer, en utilisant un logiciel que nous avons d’ailleurs utilisé dans le cadre d’un certain nombre de comités de sélection. Ensuite, nous aurons la liste des procurations donnée par Fadoua. Simon ?

M. GILBERT – Mustapha, peut-être juste un point, avant que l’autre Simon prenne la parole. Jacques pose la question des noms, si nous pouvons les redonner. Volontiers. Nous avons donc :

- Monica HENAO, qui dirige le pôle Upec Transfert & Innovations de la DRV ;
- Margaret JOSION–PORTAIL, qui est maîtresse de conférences en sciences de gestion et membre de l’IRG ;
- Claire EDEY–GAMASSOU, qui est également maîtresse de conférences en sciences de gestion à l’IUT et membre de l’IRG ;
- Julien ALDHUY, qui est géographe et directeur du Lab’Urba ;
- Émilie SBIDIAN, qui est PUPH et dirige le laboratoire Épiderme ;
- Ivan GUILLOT, qui est directeur adjoint de l’ICMPE, laboratoire de chimie ;
- Stéphane SABOURAU, qui est professeur de mathématiques.

Les trois noms proposés sont : Monica HENAO, Julien ALDHUY, qui est sur l’urbain, et Émilie SBIDIAN, sur le volet santé. J’ai précisé aussi que d’autres collègues avaient une valence santé dans leurs recherches : Margaret JOSION–PORTAIL, Claire EDEY–GAMASSOU. C’est donc en réalité une proposition. Le critère de la santé n’est pas exclusif de la science médicale. C’est néanmoins la collègue que nous soutenons.

M. le PRÉSIDENT – Peut-être faut-il dire aussi, Simon, qu’au départ, il n’y avait pas beaucoup de candidats. Nous avons fait un appel à candidatures. Il n’y a pas

réellement pour nous de politique d'enjeu. La représentation santé-urbanisme est là, mais bien sûr, il y a liberté totale. Par contre, évitons de mettre deux personnes du même laboratoire. Cela me paraît nécessaire. Je trouve que c'est bien de mettre un ou une BIATSS dans cette démarche projet. Nous allons vous faire voter l'accord de collègues au départ, dans la mesure où il n'y avait pas de candidatures qui arrivaient. Maintenant, il y a plusieurs candidatures et elles sont toutes très bonnes. C'est à vous de voter. En tout cas, je pense que laisser une BIATSS. De toute façon, comme l'a dit Simon, il y aura un deuxième tour ensuite, donc nous pourrons faire des rattrapages. Il s'agira bien sûr de constituer, au final, ce groupe projet nécessaire pour l'Upec, et les collègues qui seront élus le seront pour l'Upec, avec un fort soutien politique.

M. GILBERT – Tout à fait. Il n'y a que des candidats et des candidates de grande valeur.

M. ZIDI – Nous allons donc maintenant donner la parole à Simon DEMERET. Simon, pouvez-vous expliquer tout le processus avant de donner la liste des procurations ? Ou Fadoua ? Que se passe-t-il ? Fadoua.

Mme HMAMOU – Simon devait vous expliquer rapidement les modalités de vote. Nous reprenons les mêmes que lors du prochain Cac, via Balotilo. Vous allez recevoir un e-mail qui va vous permettre de voter. Simon me dit qu'il parle et que nous ne l'entendons pas. Nous allons donc vous envoyer le lien pour pouvoir voter, avec les 7 propositions de candidature. Ce sont exactement les mêmes modalités qu'il y a une semaine.

M. le PRÉSIDENT – C'est le système de vote que nous avons utilisé. Vous choisissez trois noms.

Mme HMAMOU – Trois noms, exactement.

M. le PRÉSIDENT – Vous avez sept noms, vous en prenez trois. De toute façon, le système est bloqué, vous ne pouvez pas mettre quatre noms. Vous allez recevoir un e-mail, comme l'a dit Fadoua et comme c'était le cas la dernière fois. C'est très

simple : vous suivez la procédure, vous cliquez et vous votez sur les trois noms que vous souhaitez. Un, deux ou trois suivant les procurations.

M. ZIDI – Peut-être pouvez-vous les donner, Fadoua, afin que nous sachions ?

M. le PRÉSIDENT – Maintenez quand même l'idée de la parité.

Mme HMAMOU – Oui. Nécessité de la parité, donc un homme, une femme et, pour la troisième personne, ce sera celle qui aura eu le plus de voix. Le plus fort reste.

Je vais vous donner les procurations :

- Mme DI BIAGIO a donné procuration à Mme DUPONT ;
- M. FUNALOT a donné procuration à M. ZIDI ;
- Mme PIRENNE a donné procuration à M. ZIDI ;
- M. MATHIEU a donné procuration à M. MELLOUK ;
- Mme FERRA a donné procuration à M. DUBOIS-BANDÉ ;
- M. LEONNIER a donné procuration à M. DUBOIS-RANDÉ ;
- Mme JACQUIN a donné procuration à M. BEKHTI ;
- Mme CHAUVEL a donné procuration à M. FERRÉ ;
- Mme PELZ a donné procuration à M. FERRÉ.

M. MELLOUK – Je ne sais pas si vous m'entendez ? Si vous me le permettez, il y a aussi une procuration de Régine LALEAU pour moi. Je l'ai reçue en copie, je peux vous l'envoyer.

Mme HMAMOU – Oui, je veux bien.

M. DEMERET – Je suis désolé, j'ai dû me déconnecter et me reconnecter. Je ne sais pas si Fadoua a pu le dire. Vous allez chacun recevoir un mail pour les personnes qui sont présentes. Ensuite, comme la semaine dernière, un second mail sera envoyé pour les

personnes qui disposent d'une procuration, et un troisième mail pour les personnes disposant de deux procurations. Je vais lancer tout de suite les votes et, normalement, vous allez recevoir le mail quasiment immédiatement. C'est parti.

M. le PRÉSIDENT – Mustapha n'a rien reçu. Il faudrait peut-être s'exprimer dans le chat, pour ceux qui n'ont rien reçu. Ce sera plus facile.

M. DEMERET – Mustapha, j'ai pourtant bien votre adresse mail. J'ai zidi@u-pec.fr.

M. DAMBROTO, pouvez-vous me confirmer votre mail dans le chat, s'il vous plaît ? Normalement, vous avez dû le recevoir. Il est sur l'adresse gmail, Monsieur.

M. le PRÉSIDENT – Simon ?

M. DEMERET – Je regarde. Il en manque encore quelques-uns. Je ne sais pas si ce sont des personnes qui ne souhaitent pas voter. Si toutes les personnes qui ont souhaité exprimer leur voix l'ont fait, je peux clôturer et vous donner les résultats dans une minute. Je vous laisse quelques secondes pour me dire si quelqu'un rencontre encore des difficultés.

M. le PRÉSIDENT – Ceux qui ont des difficultés, exprimez-vous parce que nous allons clore ce vote.

M. DEMERET – Nous allons attendre encore une petite minute, parce qu'une procuration est arrivée entre-temps. De fait, nous allons la prendre en compte. Pardon pour l'attente. **M. MELLOUK**, vous allez recevoir un mail pour la nouvelle procuration que vous venez de nous faire parvenir. Une fois que vous avez pu exprimer votre vote, je clôture. Parfait, merci. Nous faisons le point sur les résultats et nous revenons vers vous d'ici à peine une minute.

M. le PRÉSIDENT – Je vous rassure : si c'était à l'urne, nous aurions mis autant de temps.

Un intervenant – Encore plus.

M. le PRÉSIDENT – Il faut attendre.

Une intervenante – Pour ce vote, contrairement à la semaine prochaine, nous sommes obligés de prendre les procurations de dernière minute. En temps normal, ce n'est pas pratique. Pour nous, ce serait un peu plus rapide.

M. DEMERET – Alors, pour les résultats, nous avons 38 voix pour M. Julien ALDHUY, 37 voix pour Mme Monica HENAO et 27 voix pour Mme Émilie SBIDIAN. Ce sont ces trois personnes qui ont été désignées.

M. le PRÉSIDENT – Merci, Simon et merci à vous toutes et tous.

Un intervenant – Merci à la DAJG.

M. le PRÉSIDENT – Oui, merci à la DAJG, parce que la série « faire un vote à bulletin secret » au dernier moment... Bravo et merci à Simon, Fadoua et toute l'équipe. Comme vous l'avez vu, il y aura d'autres personnes, probablement une ou deux – si Alexandre ou Simon sont là, ils me corrigeront – qui rejoindront le comité de projets pour l'Upec. Considérons-nous, Simon ou Alexandre, que nous avons la quatrième et la cinquième positions ? Ce serait intéressant.

M. MAITROT de la MOTTE – Je pense que ce serait une bonne idée, oui. Ce serait bien.

M. DEMERET – C'est un élément intéressant. Il restera quatre personnes désignées par les membres du Comex, donc par les chefs d'établissement ensemble. Compte tenu des forces, notamment des écoles ENVA et ENPC, nous aurons deux représentants venant de l'Upec et deux représentants venant de Gustave-Eiffel. Après, il faudra aussi garantir les grands équilibres et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment, j'y suis attaché, au niveau des statuts, et également la question des différentes vitrines qui sont les corps d'appartenance des uns/des unes et des autres. Le fait d'avoir eu un vote aussi important de la part des membres du conseil

académique est évidemment un argument qui légitime fortement les présentations qui pourraient être faites.

M. le PRÉSIDENT – Parfait. Si nous pouvons avoir la quatrième et la cinquième, ce serait bien, Simon. Simon DEMERET.

M. DEMERET – Pour la 4^e, nous avons Mme Claire EDEY-GAMASSOU. Je suis allé vite, je ne les ai pas notées. Ensuite, pour la 5^e, nous avons M. Ivan GUILLOT.

M. le PRÉSIDENT – D'accord. Donc nous avons cinq noms. Sur ces cinq noms, trois rejoignent en première vague, et, si nous sommes tous d'accord, nous retiendrons les deux autres noms pour compléter ce Conseil de projets de la Comue. Nous sommes tous d'accord. Je pense que c'est logique : nous avons fait un vote, nous n'allons pas revoter à chaque fois, sinon c'est compliqué. Nous avons cinq votes, je pense que c'est bien. Merci à toutes et tous, et merci encore à la DAJG. Nous continuons sur la suite du Cac. Mustapha.

3. FORMATION ET RECHERCHE

3.1. Examen des dossiers du BQ-ER vague 2 et approbation des budgets alloués

M. ZIDI – Oui. Nous abordons donc le troisième item, « Formation et Recherche ». Pour le premier point, il s'agit d'examiner les dossiers de l'appel à projets BQ-ER vague 2 et d'approuver des budgets associés.

La commission d'évaluation du Cac s'est réunie il y a une dizaine de jours et a été amenée à examiner 10 projets qui correspondent à cette vague 2, sachant que, sur ces 10, figurent deux projets que nous avons financés l'an dernier mais qui n'ont pu se réaliser à cause de la situation sanitaire que nous vivons. Comme vous le savez, les porteurs de projets ont été sollicités pour savoir s'ils avaient l'intention de

redéposer pour cette année. Sur ces 10 projets que nous allons voir aujourd'hui, deux concernent en fait des projets qui ont donc eu un avis favorable l'an dernier pour leur financement. Cela va aller relativement vite, puisque la commission d'évaluation du Cac a considéré que nous repartiions sur le même financement. Ce sont les mêmes projets, même si, pour l'un d'entre eux, le lieu a changé pour l'organisation de la manifestation.

La commission d'évaluation du Cac a examiné ces 10 projets. Comme vous le savez, la procédure est la suivante est la suivante : les dossiers ont été envoyés au comité d'animation des axes stratégiques pour ceux qui sont liés à des axes stratégiques, avec un avis en retour de ces comités d'animation. En parallèle, ces dossiers ont été expertisés à chaque fois par deux experts membres de la commission d'évaluation du Cac. À l'issue de toutes ces expertises, la commission d'évaluation du Cac a proposé un certain nombre de financements pour des projets que nous avons considérés comme allant dans le sens de la politique BQ-ER.

Je vous propose de balayer rapidement ces 10 projets. Vous avez normalement la liste de ces projets projetée à l'écran. Je ne sais pas si nous pouvons agrandir.

Le premier projet s'intitule : « Représentation de la diversité dans la littérature de jeunesse, une analyse sociologique ». C'est un projet porté par des collègues de l'Inspé, qui appartiennent à deux laboratoires de l'Upec (Lirtes et Crhec) et ACP, dont j'imagine que c'est un laboratoire externe à l'Upec. Ce projet concernait les axes stratégiques TIR et SPEF. Ce projet consiste à quantifier et analyser, sur le plan sociologique, les représentations des diversités dans les ouvrages de la littérature de jeunesse destinés à des élèves de primaire et de l'Internet. Il est mené avec des étudiants de masters 1 et 2 MEEF premier degré, avec des modules d'initiation et de formation par la recherche à l'Inspé. Concernant le retour des comités d'animation, l'avis est favorable - vous les avez sous les yeux. L'information principale qui ressort

de cet avis concerne le fait que l'implication de l'UFR LLSH aurait pu être un peu plus mise en avant, en tout cas renforcée. Ceci étant, l'avis est favorable pour le comité d'animation TIR. Pour le deuxième comité d'animation (axe SPEF), c'est identique : l'avis est aussi favorable, même s'il est indiqué que l'aspect analyse de la population aurait pu être un peu plus développé. Voilà donc pour les retours concernant les comités des axes stratégiques. Pour les experts de la commission d'évaluation du Cac, les avis sont vraiment favorables, comme vous pouvez le voir, avec en synthèse – vous avez tout le développement au niveau des deux premières colonnes, avec les points forts et les points faibles – la note de A chacun des deux experts. *In fine*, au niveau du budget qui pourrait être accordé à ce projet, le coût total de celui-ci correspond à la somme de 9 350 euros. Le cofinancement est relativement faible, puisqu'il est de 800 euros. Il a donc été demandé, dans le cadre de ce BQ-ER, un budget de 8 550 euros. La commission d'évaluation du Cac propose un financement à 6 000 euros, donc réduit par rapport à la demande, pour plusieurs raisons et en particulier parce qu'il s'agit principalement, quand nous regardons la fiche budgétaire, d'achat d'ouvrages, en nombre conséquent, destinés à des enfants. La question qui s'est posée pour ces achats d'ouvrages concerne le fait qu'il aurait pu y avoir d'autres circuits d'achat au niveau de l'université. Nous sommes cependant sur une somme importante (6 000 euros) sur les 8 550 euros demandés. Voilà donc en résumé pour ce premier projet. Si les collègues qui étaient à la commission d'évaluation du Cac veulent intervenir, qu'ils n'hésitent pas, afin de compléter ce que je présente. Pour les autres, si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas non plus. Pas de remarques ?

Je vous propose de passer au deuxième projet. Il concerne l'organisation d'une école d'été autour de la littérature latine. Ce projet est porté par deux collègues de LLSH, qui appartiennent aux laboratoires LIS et CRHEC. L'axe stratégique concerné est l'axe SPEF. Cette école d'été s'adresse à des étudiants de diverses composantes (LLSH,

Droit, Santé) – c'est donc relativement ouvert – et à des collègues du secondaire, qui enseignent les lettres, la philosophie, l'histoire. Il s'agit, au travers de ce projet, de créer un pôle attractif autour de l'Antiquité et de ses prolongements jusqu'à la Renaissance. Le retour de l'axe stratégique est un avis défavorable, principalement du fait que les collègues de ce comité d'animation ont considéré que le projet n'avait pas de lien direct avec les objectifs de l'axe SPEF. Ceci apparaît en contradiction, si je puis dire, avec les deux avis des experts de la commission d'évaluation du Cac, lesquelles ont justement considéré que c'était un très beau projet, bien articulé avec l'axe SPEF. Il existe donc des différences dans l'interprétation du dossier. Leurs deux avis sont très favorables, comme vous le voyez, puisque, si nous synthétisons, ils ont tous deux reçu la lettre A. D'un point de vue financier, comme vous pouvez le voir, ce projet est d'un coût financier de 1 480 euros, avec un cofinancement de 800 euros et une demande de 680 euros – nous sommes donc quand même sur un montant faible. La commission d'évaluation du Cac a considéré que nous pouvions financer la totalité de ces 680 euros. Encore une fois, nous ne sommes pas sur des sommes élevées. Voilà pour ce projet n° 2. Je ne sais pas s'il y a des questions ou des remarques. N'hésitez pas à me couper. Je vous propose de balayer les 10 projets, sachant que pour deux, cela va aller très vite puisque nous les avons déjà vus l'année dernière.

Justement, le projet 3 concerne un projet d'organisation de journées Franco-Maghrébine de formation doctorale, sur la caractérisation des matériaux complexes. Le Cac de l'an dernier avait validé le financement de ce projet à hauteur de 6 000 euros, sachant que le budget global était de 21 550 euros. Je ne vais pas revenir sur le descriptif, dont nous avons déjà parlé, ni sur l'avis favorable des experts de la CA. Ce projet ne concernait aucun axe stratégique.

Le projet 4 est le deuxième projet qui a été redéposé. Il concerne les trajectoires étudiantes, rapport aux environnements et inégalités : ce que révèle la crise sanitaire

de la Covid. Le budget global de ce projet est de 8 000 euros. Le Cac de l'an dernier avait accordé 5 000 euros. C'est ce que nous proposons également pour ce projet.

J'en arrive au projet 5, pour la suite, ce sont donc de nouveaux projets. Il s'agit ici d'un projet intitulé : « Population vulnérable, santé mentale en temps de crise ». Il est porté par trois composantes (AEI, FSEG, Santé) et les laboratoires Lipha, Erudite, IMRB. Vous avez ici les noms des porteurs affichés. L'axe stratégique concerné est SSE. Il s'agit, dans le cadre de ce projet, d'organiser un séminaire multidisciplinaire qui vise à identifier les populations vulnérables (au sens à faible revenu, migrants, personnes âgées, sujets présentant des comorbidités) et à s'interroger sur les modalités de prise en charge des troubles mentaux de ces populations vulnérables, en particulier en période de crise sanitaire que nous vivons actuellement. Le retour du comité d'animation de l'axe SSE et un avis favorable, même s'il est indiqué que le budget prévisionnel les a interrogés, puisqu'il est demandé une somme importante : 8 000 euros de missions et d'hébergement pour des intervenants qui, dans les programmes, sont soit de l'Upec, soit franciliens. Concernant les experts de la commission d'évaluation du Cac, l'avis est ici extrêmement favorable : A+. Nous n'avons eu qu'un seul retour le jour où la commission s'est réunie. Je ne sais pas si, depuis, l'expertise nous a été remontée. Il me semble que oui. De toute façon, la commission d'évaluation a considéré que c'était un projet qu'il fallait soutenir financièrement. Le coût total du projet est de 18 000 euros, avec un cofinancement de 2 200 euros. Il était demandé 15 800 euros. La commission d'évaluation propose de financer à hauteur de 9 000 euros. S'il n'y a pas de questions ou de remarques, y compris des collègues qui faisaient partie de cette commission, je vous propose de passer au projet 6.

Le projet 6 concerne une évaluation des effets professionnalisants d'un dispositif pédagogique de formation initiale des professeurs des écoles, avec un projet qui se concentre uniquement sur la composante Inspé et qui concerne l'axe SPEF. L'objectif

est donc d'évaluer un dispositif pédagogique mis en place au sein du master MEEF 1, aussi pour des étudiants de deuxième année. Au travers de cette évaluation, il s'agit de formaliser une ingénierie et un scénario pédagogique pour répondre aux enjeux de la nouvelle maquette de formation du master MEEF. Concernant le retour de l'axe SPEF, l'avis est favorable : le projet est en accord avec les objectifs de l'axe. Parmi les deux experts de la commission d'évaluation, l'un est favorable, mais l'autre donne un avis assez défavorable, en particulier du fait que c'est un projet qui se limite à trop peu de personnes au niveau de l'Inspé. C'est ce qu'a retenu la commission d'évaluation, qui a considéré qu'il n'y avait effectivement pas beaucoup de personnes impliquées autour de ce projet, même si celui-ci, au niveau montant global, correspondait à une somme de 7 036 euros, avec une demande en financement de 5 336 euros. L'avis proposé est donc défavorable en terme de financement, du fait que cela concerne peu de personnes et que c'est assez centré autour de l'Inspé. Voici donc la proposition de la commission d'évaluation pour ce projet 6.

J'en arrive au projet 7, que nous avons déjà vu au moins deux fois sur d'autres aspects, puisqu'il s'agissait du Living lab « Algopo », que nous avons financé l'an dernier dans le cadre du BQ-ER. Ici, cela va un peu plus loin dans le développement du projet. Il s'agit d'organiser un séminaire d'ouverture et des conventions citoyennes étudiantes, donc vraiment tournées vers les étudiants. Le Living lab organisera donc ce séminaire bimensuel d'ouverture au public, avec un format hybride. Cela mettra en œuvre la convention citoyenne étudiante prévue. Ce projet concerne deux axes stratégiques (SSE et NSP). Les deux axes ont donné un avis favorable, comme vous pouvez le voir. Je ne détaille pas les avis. De toute façon, cela rentre dans les clous et les objectifs de ce BQ-ER. Même chose ailleurs pour les experts de la CE, qui ont aussi donné un avis global très favorable (A et A). Le financement de ce projet dans sa globalité représente 20 000 euros. Là, nous arrivons à 50/50 : 10 000 euros demandés en financement BQ-ER et 10 000 euros de cofinancement. La CE a

considéré que ce projet pouvait être soutenu à hauteur de ce qui est demandé (10 000 euros) et qu'il s'inscrit bien dans la continuité de ce que nous avons déjà vu.

J'en arrive maintenant au projet 8, où il s'agit de faire participer des étudiants de filières d'ingénieurs (ISBS et masters) aux 7^e Journées scientifiques Franco-Maghrébines, qui auront lieu à l'ICMPE en décembre. C'est un projet porté par deux composantes (IUT Créteil-Vitry et Épisen) et deux laboratoires (BioTN et IMRB). Aucun axe n'est visé. Les avis des deux experts de la CE sont très favorables (A et A). Il y a eu des réserves concernant le budget présenté, en particulier sur des ordinateurs portables (5) proposés dans le cadre du financement demandé. C'est ce qui a interrogé la commission d'évaluation. C'est un projet global de 14 530 euros, avec un cofinancement de 6 530 euros. Il était demandé 9 000 euros. Il est proposé par la CE de réduire ce financement et de l'amener à 5 000 euros. Voilà pour ce projet 8.

Nous passons au projet 9. Il s'agit d'un projet pour soutenir le développement d'un Graduate Program, porté par l'AEI et Episen autour de l'entreprise de demain tournée vers l'international. Les axes stratégiques concernés sont SSE, Tir et NSP. Les retours des trois axes stratégiques, au travers de leurs comités d'animation, sont défavorables. Pour les experts de la CE, l'un donne un avis très favorable et l'autre un avis très défavorable. Ce qui a posé problème dans ce projet, c'est plutôt le versant recherche, qui aurait dû être un peu mieux explicité, sachant que l'adossement à la recherche est vraiment en configuration minimale. Cela peut aussi se comprendre du fait que nous sommes dans un processus de construction de Graduate Program. Comme nous le verrons tout à l'heure, nous sommes vraiment à l'horizon rentrée 2022. Il s'agissait là, dans le cadre de leur demande, de financer des stagiaires de master pour commencer à construire le projet, avec un budget pas très élevé : le montant global est de 3 280 euros, avec un financement demandé de 1 640 euros, les porteurs de projets apportant 1 640 euros également. La CE propose d'abonder ce projet avec les 1 640 euros demandés. Il s'agit de financer des étudiants de master au travers de

gratifications. Nous sommes vraiment dans des sommes relativement faibles. Cela s'inscrit tout à fait dans la politique voulue par l'établissement autour de ces Graduate Programs.

Enfin, le 10^e projet s'intitule : « Contrats d'autorééducation guidée dans les limitations chroniques de la mobilité ». Il s'agit d'organiser une école d'été destiné à des étudiants de la faculté de santé, de Staps, également à des professionnels de santé (médecins MPR, kinésithérapeutes salariés et libéraux, ergothérapeutes, etc.). Deux axes sont concernés (SSE et SPEF). J'ai oublié de préciser les composantes adossées à ce projet : SESS/Staps, bien sûr, et Santé. Les deux comités d'animation SSE et SPEF ont donné des avis défavorables. Pour la partie experts CE, l'un a donné un avis très favorable – même s'il est considéré que le projet est pratiquement financé à 97 % lorsque nous analysons la fiche financière –, l'autre un avis défavorable, car il ne voit pas trop d'articulation avec la partie formation présentée. La CE propose donc de n'attribuer aucun financement à ce projet, sachant que le montant global est de 416 232 euros, avec un montant demandé de 7 900 euros. Pour la CE du CAC, c'est un projet qui, globalement, ne rentrait pas dans le cadre de l'appel à projets des BQ-ER.

Nous en avons terminé avec ces 10 projets. Une information que je souhaite vous donner ou vous rappeler : lors de la première vague, nous avons attribué un budget de 31 272,10 euros exactement, sur un budget global de 100 Keuros pour le BQ-ER, comme vous le savez. Dans la proposition qui vous est faite, nous serions sur une demande de 43 320 euros, ce qui voudrait dire qu'*in fine*, nous aurions un solde de 25 407 euros qui ne seraient donc pas utilisés. Encore une fois – c'était en tout cas la vision de la CE –, il ne s'agit pas toujours de tout dépenser, si nous considérons que les budgets demandés ne sont pas pertinents, sachant que le solde revient de toute façon à l'université et pourra être utilisé autrement.

Je vous ai donc résumé en quelques minutes ces 10 projets, les avis de la commission d'évaluation du Cac plénier. Maintenant, si d'autres collègues de la commission veulent intervenir, n'hésitez pas. La discussion, en tout cas, est ouverte. Qui était à la commission ? Isabelle, je crois.

M. le PRÉSIDENT – Sinon tu regardes dans le chat.

M. ZIDI – Non, il n'y a pas d'intervention. S'il n'y a pas de remarques de questions, je vous propose donc de passer au vote. Cette fois-ci, nous fonctionnons avec le vote classique de bbb. Fadoua, donc comme d'habitude, avec trois votes :

- premier vote pour ceux qui sont connectés, donc présents ici ;
- deuxième vote pour ceux qui ont une première procuration ;
- troisième vote pour ceux qui ont une deuxième procuration.

Fadoua, vous avez donc la main.

Mme MANENT – Bonjour, je vais procéder au vote.

M. ZIDI – Pardon, Estelle, c'est vrai.

Mme MANENT – Pas de souci. Les personnes présentes, attention, je lance le vote. Merci.

M. ZIDI – Estelle, je vais voter oralement. Je suis connecté avec le président, qui a voté. Il ne peut voter qu'une fois et mon ordinateur ne se connecte pas. Je vote oui pour le premier vote.

Mme MANENT – D'accord. Nous sommes à 26 oui et 3 abstentions. Je publie les résultats. Vous les voyez ?

Une intervenante – Oui.

Mme MANENT – Très bien, merci. Ensuite, procuration n° 1, s'il vous plaît.

M. ZIDI – Estelle, j'ai aussi une première procuration, je vote donc oui aussi.

Mme MANENT – Vous en avez deux, normalement.

M. ZIDI – Oui. Pour la première, je vote oui.

Mme MANENT – OK. Je vais procéder à la publication des résultats, ce qui fera quatre oui et deux abstentions. Procuration n° 2, s'il vous plaît.

M. ZIDI – Pareil pour moi, Estelle.

Mme MANENT – C'est encore oui ? Je ne vous ai pas entendu, Mustapha, excusez-moi.

M. ZIDI – Oui.

Mme MANENT – OK, merci. Ce qui nous fera 2 oui et 2 abstentions pour les procurations n° 2. Je publie les résultats. Vous les avez normalement qui s'affichent.

M. ZIDI – Si nous additionnons les votes, cela fait quoi en termes de oui ?

Un intervenant – 32 oui et 7 abstentions.

M. ZIDI – 32 oui, 7 abstentions. D'accord. Merci bien.

3.2. Actualisation de la composition des Comités d'animation des axes stratégiques

M. ZIDI – Je vous propose de poursuivre l'ordre du jour. Nous arrivons au deuxième point sur cet item « Formation et Recherche ». Comme nous l'avions abordé la dernière fois, et cela nous avait été rappelé, il s'agit d'actualiser la composition des comités d'animation des axes stratégiques, en particulier pour trois. Si vous pouvez projeter, nous pouvons commencer par celui que vous voulez.

Mme DUPUIS – J'ai projeté pour l'axe « Numérique, sciences et pratiques ».

M. ZIDI – D'accord. Comme vous le voyez, sur ce comité, nous avons une nouvelle candidature puisque nous étions à 14. Là, ce sont les collègues appartenant au comité: nous avons déjà identifié et voté là-dessus. Nous avons donc la nouvelle candidature de Mathias BÉJEAN, de FSEG et du laboratoire IRG, qui se propose pour rejoindre ce comité d'animation NSP. Cela ne pose pas de problème de notre point de vue. Je vous propose, Lisa-Lou, de balayer les trois et nous ferons un vote global.

Après, nous avons encore deux autres comités à mettre à jour : SPEF et TIR. Pour TIR, nous avons aussi une nouvelle candidature. Nous étions à 12 collègue dans ce comité d'animation. La nouvelle candidature concerne Claire MARZO, de l'UFR de droit. Simon, tu la connais peut-être ? J'imagine qu'elle fait partie du MIL ?

M. GILBERT – Oui, absolument, je la connais.

M. ZIDI – C'est le MIL ? C'est bien cela ?

M. GILBERT – Oui, c'est bien le MIL.

M. ZIDI – Cette candidature ne pose pas de problème.

Pour le troisième comité d'animation à mettre à jour (SPEF), il s'agit de remplacements, même si nous sommes ici à 14 collègues : Nicolas LAURA serait remplacé par Véra DELORME de LLSH et qui fait partie du laboratoire IMAGER. Autre remplacement, qui n'est pas encore finalisé car nous n'avons pas encore identifié les personnes, pour remplacer Jeanne TRAN VAN NHIEU, qui ne fait plus partie de ce comité d'animation.

Voici donc les mises à jour proposées concernant ces trois comités d'animation NSP, SPEF et TIR. Y a-t-il des questions, des remarques ? De toute façon, nous pouvons aller jusqu'à 15 collègues dans chaque comité, ce qui veut dire concrètement que nous pourrons encore compléter au fur et à mesure. Là, il s'agit donc de donner

l'information à ces nouveaux collègues afin qu'ils puissent aussi se réunir et participer aux travaux de ces comités.

Il n'y a pas de questions ou remarques, nous allons donc organiser le vote. Estelle ? Là, c'est : oui, non, abstention, pour les rajouts qui vous sont proposés.

Mme MANENT – Je vais du coup lancer le vote pour les personnes présentes, s'il vous plaît.

M. ZIDI – Oui également pour moi, Estelle.

Mme MANENT – D'accord. Il manque peut-être encore une personne. J'ai 30 oui et 1 abstention. Je publie les résultats. Je vais faire partir les sondages pour les procurations n° 1, s'il vous plaît.

M. ZIDI – Oui pour moi aussi, Estelle.

Mme MANENT – C'est noté. J'ai seulement cinq réponses pour le moment, il m'en manque trois. J'ai 6 oui pour les procurations n° 1. Je publie les résultats. Pour les procurations n° 2, s'il vous plaît. Monsieur ZIDI ?

M. ZIDI – Oui pour moi aussi.

Mme MANENT – Merci. J'ai 4 oui et je publie les résultats.

Mme HMAMOU – Nous avons donc 40 oui et 1 abstention pour ce vote.

Mme MANENT – Est-ce que nous continuons ? Comment procédons-nous ?

Mme HMAMOU – Oui. Passons-nous au point suivant ?

M. ZIDI – Oui.

3.3. Information relative au programme d'investissements d'avenir et aux projets de Graduate Programs

M. ZIDI – Le prochain point de l'ordre du jour et le troisième dans cet item « Formation et Recherche ». Il s'agit d'une information relative au programme d'investissements d'avenir et aux projets de Graduate Programs. Nous avons quelques diapositives. Pouvez-vous les projeter ?

Une intervenante – Oui, je devais les projeter.

M. ZIDI – Il s'agit aujourd'hui de faire un point d'étape sur ces projets de Graduate Programs et le lien avec le PIA 4, entre autres. La diapositive suivante est une diapositive de rappel sur quelques éléments de cadrage concernant ces projets de Graduate Programs. Ces éléments avaient été envoyés à toute la communauté. Cela nous a permis d'avoir *in fine* 14 projets de Graduate Programs proposés. Ce qui devra les caractériser, c'est :

- l'excellence en formation et en recherche, avec une reconnaissance des laboratoires, adossée bien sûr à un potentiel de force conséquent ;
- en formation, bien sûr, ce lien master-doctorat, avec une attractivité dès l'entrée, qui va se caractériser via les effectifs mais aussi quand les taux de réussite des étudiants, l'insertion professionnelle, la mobilité internationale, la poursuite d'études en doctorat.

Dans le cadre de ces structures de Graduate Programs, plusieurs parties prenantes seront mobilisées :

- en interne, une composante porteuse, avec des composantes associées qui participeront au projet, plusieurs laboratoires de recherche, un appui sur des Master avec des parcours existants, un lien, autant que possible, avec les axes

stratégiques, tout cela dans le cadre des écoles doctorales que vous connaissez ;

- en externe, des partenaires, académiques, à l'échelle nationale ou internationale, des organismes mais aussi des acteurs socio-économiques.

Ces Graduate Programs seront pilotés au travers d'un comité. Il y aura une gouvernance avec un consortium qui associera toutes ces parties.

M. le PRÉSIDENT – Il ne s'agit pas de structures mais de dispositifs.

M. ZIDI – Oui effectivement. J'ai prononcé le mot « structures », mais ce sont plutôt des dispositifs même s'il s'agit d'une structuration. La diapositive suivante est là simplement pour faire un lien avec le PIA 4 – Jean-Luc vous en a parlé tout à l'heure. Dans le cadre de ce PIA 4, il y aura différents appels à projets avec ce volet Excellences. Vous avez ici affiché les mots-clés qui apparaissent clairement autour de cet appel à projets. Il s'agira bien sûr de s'insérer, au travers de ces mots-clés, même si certains d'entre eux sont assez généraux, comme vous pouvez l'imaginer.

Concernant ce volet Excellences du PIA 4, après examen des dossiers et en discutant avec différents porteurs de projets, il nous a semblé intéressant de pouvoir en identifier quelques-uns qui pourraient justement rentrer dans cet appel à projets PIA 4.

Le premier – nous en avons déjà parlé voilà quelque temps – vient de deux projets que nous avons reçus et qu'il s'agirait de regrouper :

- un que nous connaissons déjà bien, autour de l'Ecole Socio-Environnementale du Grand Paris ;
- l'autre sur l'Education transversale, en particulier autour du développement durable.

Ces deux projets sont portés par Patrick SAVIDAN et Sylvie THORON d'une part et Maryvonne DUSSAUX, Marie-Albane de SUREMAIN et Philippe GOÉMÉ d'autre part. Ils permettraient d'avoir un projet de Graduate Program qui pourrait être conséquent, avec plusieurs laboratoires, plusieurs écoles doctorales et plusieurs axes stratégiques impliqués. Cela rentrerait tout à fait dans les thématiques voulues dans ce PIA 4, avec cette bannière d'université engagée. Nous pourrions y revenir tout à l'heure au travers d'un échange avec vous.

Un autre projet nous a semblé intéressant. Il s'agit du projet GPEDI, qui tourne autour de l'égalité, diversité et inclusion – toute la problématique discrimination. Il est porté par Karine BERGÈS, Sylvie CIABRINI et Francine NYAMBEK-MEBENGA. C'est un projet qui concerne plusieurs composantes, plusieurs laboratoires, plusieurs écoles doctorales. Il rentre aussi en phase avec le projet PIA 4 que nous souhaitons déposer.

J'en arrive au projet suivant. Ce sont d'autres Graduate Programs qui nous ont été proposés. Il s'agit ; dans le cadre du PIA 4 mais sur un autre volet (volet Formation), d'autres projets que nous avons déjà discuté voici quelque temps, qui regroupent principalement la partie formation. Ils sont essentiellement pilotés par l'Inspé, même si d'autres UFR sont aussi concernés. Le premier est le projet Art'Enact, qui concerne le langage artistique, scientifique pour une écologie autour des apprentissages. Il est porté par Joëlle ADEN.

Le second est porté par Denis ALAMARGOT et Xavier APARICIO. Il concerne quant à lui les sciences cognitives pour l'éducation et la formation.

Ce sont des projets qui pourront donc rentrer dans le cadre d'un appel à projets volet formation, que nous serons amenés à construire un peu plus tard.

Les projets suivants sont des Graduate Programs et projets pouvant être soutenus au sein de l'Upec – nous sommes là dans du soutien local, au travers d'un amorçage financier dont nous reparlerons tout à l'heure. Le premier est issu d'un regroupement

de deux projets qui nous ont été remontés et qui concernent tous deux l'intelligence artificielle : l'un plutôt centré autour des sciences de données pour la santé et la ville, l'autre plutôt autour de l'imagerie médicale. Plusieurs composantes sont concernées (IUT de Créteil-Vitry, Sciences, Technologies et Santé), de même que plusieurs laboratoires. C'est un projet qui nous semble intéressant à soutenir localement, avec ce regroupement pour lui donner un peu plus de consistance.

Nous avons parlé du suivant tout à l'heure, puisqu'une demande de BQ-ER va permettre de l'amorcer à un premier niveau. Il est porté par l'AEI et EPISEN, autour des transitions internationales et de l'entreprise de demain, qu'il s'agirait de regrouper avec un autre projet sur les matériaux du futur et la gestion des risques entrepreneuriaux, porté par Daniel GRANDE (ICMPE) et Emmanuelle DUBOCAGE (IRG). Cela donnerait un sens. À chaque fois, pour ces regroupements de projets que nous présentons ici, les collègues ont bien évidemment été contactés et ils sont d'accord pour travailler ensemble et arriver à une copie commune. Ce projet rentre dans la catégorie de ceux que nous pourrions donc aider pour le démarrage.

Sur la diapositive suivante, nous avons deux projets séparés et non regroupés :

- d'une part, celui porté par Frédéric RELAIX (IMRB) autour des maladies rares, et qui concerne d'autres composantes au-delà de Santé, et même d'autres laboratoires. C'est le premier projet qui pourra être soutenu localement par l'Upec ;
- d'autre part, un projet autour des enjeux juridiques et politiques du numérique, ce qui fait un pont avec le Living lab Algopo, dont nous avons parlé tout à l'heure dans le cadre d'une demande de BQ-ER. C'est aussi un projet porté par plusieurs composantes et plusieurs laboratoires et qui rentre tout à fait dans une stratégie de l'Upec voulue autour de ces items.

Toujours dans le cadre de projets qui pourront être soutenus en les amorçant en interne, vous avez ici projeté le projet intitulé « Patrimoines : conservation de la mémoire, transmission des savoirs, invention de nouveaux modèles », porté par nos collègues Nathalie GOROCHOV et Anne RAFFARIN, qui concerne aussi plusieurs composantes et laboratoires. Ce sont des thèmes, comme décrits, qui rentrent tout à fait dans la politique voulue par l'établissement.

J'en arrive maintenant à la dernière diapositive. Vous avez ici une synthèse de ce qui a été présenté sur les différents Graduate Programs, afin d'identifier ceux qui feront partie du PIA 4, que ce soit volet Excellences ou volet Formation, et d'autres qui pourront être amorcés, ou en tous les cas impulsés, à partir de moyens de l'Upec, tout cela dès septembre 2021. Sur cette dernière diapositive sont résumés les moyens que nous pourrions allouer localement, en termes d'amorçage, pour cette dernière catégorie de projets de Graduate Programs présentés, avec ici, sur les 8 Graduate Programs, 5 qui seraient soutenus par l'Upec dès 2021, avec différentes sources de rubrique de financement, des allocations doctorales qui seraient dédiées à ces Graduate Programs avec bien sûr une montée en charge sur trois ans. Nous serions donc à trois allocations doctorales dédiées par GP. Comme il ne faut pas nécessairement compter que sur l'Université, se rajoutent d'autres leviers (bourses Cifre, collectivités, entreprises, etc.). Les collègues qui nous ont fait remonter les projets de Graduate Programs ont bien identifié, pour beaucoup d'entre eux, d'autres sources de cofinancement qui permettront de mettre en place et de développer ces projets de Graduate Programs. Il ne doit pas s'agir pas uniquement d'annonce. À un moment donné, il faudra mettre les choses en place. L'Upec aide à l'amorçage, mais il y aura par la suite, bien sûr, des cofinancements à trouver.

Nous retrouvons ici les éléments généraux, avec une UFR ou une composante porteuse du Graduate Program. Nous souhaitons quand même qu'il y ait une évaluation au bout de quatre ans, pour voir comment le Graduate Program s'est

développé. Nous avons également souhaité, en termes d'amorçage, hormis ces allocations doctorales dédiées, un budget de fonctionnement qui sera alloué à chaque Graduate Program et qui servira à l'organisation de colloques, séminaires, bourses de master de mobilité, cela bien sûr en parallèle à des gratifications de stages de master, qui seront aussi ciblées pour ces Graduate Programs.

L'ensemble correspondra à une somme assez conséquente, je ne vous le cache pas. Amilcar est à côté de moi, il pourra vous en dire deux mots. L'idée est, à partir des projets qui nous ont été remontés, d'engager la trajectoire pour qu'ils se mettent en place et démarrent dès septembre 2022. Bien sûr, il y aura des arbitrages budgétaires à opérer pour que tous ces projets puissent démarrer dans les meilleures conditions.

Voilà ce que nous pouvions dire aujourd'hui, à cet instant, sur l'état d'avancement de ces projets. Nous ne sommes pas rentrés dans le détail des contenus – nous l'avions déjà fait voilà quelque temps. Nous referons un point au Cac plénier du mois de juin, puisque, d'ici là, les porteurs de projets auront avancé – en tout cas, nous aurons eu une rencontre avec eux. Le projet PIA 4 aura été déposé, puisqu'il s'agit de la date du 10 juin.

J'en ai fini pour ce point d'information Graduate Programs. Il y aura une suite, bien sûr, dans d'autres Cac pléniers, en particulier celui du mois de juin prochain. Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à intervenir.

Je vois qu'Yves a une remarque : « Il y a une petite erreur sur les composantes concernées par le GP "Enjeux juridiques et politiques du numérique". C'est l'UFR de Droit et l'EEP. Nous serions bien sûr ravis d'y associer FSEG. » Nous allons corriger. Donc il y avait FSEG en plus, c'est cela ?

M. Yves Palau – Oui, c'est cela. FSEG et pas les deux autres. Or, nous l'avons travaillé avec l'UFR de Droit et l'EEP, mais nous sommes bien sûr ravis d'y associer...

M. ZIDI – Bien sûr. C'est une coquille. Y a-t-il des questions, des remarques ?
N'hésitez pas à intervenir. Pas de questions ?

M. POLONOWSKI – Peut-être un petit point de méthodologie, parce que nous avons déjà évoqué la question de ces Graduate Programs. La liste est conséquente. Ce sont de beaux projets portés par tout un tas de collègues.

Nous avons évoqué le fait que des unités de recherche ou des composantes étaient mentionnées dans les projets parfois sans que les directions des unités de recherche ou des composantes concernées aient été même informées de l'existence de ces projets. Est-il prévu, dans votre processus, une consultation, à un moment donné, ou un élargissement de la consultation sur ces projets ? Impactent-ils aussi l'offre de formation ? Parce que s'il est prévu qu'il y ait des impacts sur l'offre de formation, ce serait bien qu'à un moment donné, il y ait la possibilité de les présenter et de les discuter en conseil de gestion de composante, surtout si c'est pour une mise en œuvre à la rentrée 2021.

M. le PRÉSIDENT – Ce n'est pas à la rentrée 2021. C'est un positionnement 2021 pour la rentrée 2022. Ce n'est pas possible autrement.

M. ZIDI – J'ai peut-être dit 2021, mais c'est 2022. Nous parlons de 2022 pour la mise en place avec un amorçage qui pourra avoir lieu avant.

M. le PRÉSIDENT – Pour aller dans ton sens, Emmanuel, bien sûr il y a tout un élément d'architecture formation qu'il faut mettre en place. Je pense qu'aujourd'hui, c'est une information qui donne un peu la lecture de ce que serait ce dispositif de Graduate Programs pour l'Upec, mettant en visibilité des formations pertinentes. Cela permet de mettre un éclairage sur le numérique, l'IA, par exemple, mais sur d'autres aussi. Je crois que c'est intéressant. Il faut le travailler maintenant. Nous sommes sur une option de travail. Ce que nous savons, c'est que nous irons sur des financements qui seront Upec et PIA. C'est la démarche que nous vous soumettons aujourd'hui.

Bien entendu, il y a une composante porteuse. Je suis étonné que les composantes n'aient pas été approchées, mais tout est possible. En tout cas, les laboratoires ont été approchés. Il s'agira d'une construction autour d'une composante, avec un master central et évidemment des accompagnements. Que ce soit clair : nous ne voulons pas multiplier les parcours, plus des dispositifs. Si Josette est présente, peut-être peut-elle intervenir ?

Mme CADUSSEAU – Oui. Bonjour à toutes et tous. Bien sûr que cela impliquera les formations, Emmanuel. Merci d'avoir posé la question parce qu'il faut que ce soit bien clair. Les Graduate Programs associent des sujets de recherche et des sujets de formation. C'est bien de cela dont il s'agit. Comme le disait Jean-Luc, il ne s'agit pas de refaire d'autres formations. Il faut partir de l'existant, sur des masters existants et les conjuguer entre eux, en rajoutant éventuellement des modules, des UE, des compléments. C'est à l'articulation master-doctorat, donc les Graduate Programs peuvent voir, au-delà des masters, une perspective de formation de niveau doctorat. Ce sont surtout des accompagnements, comme il est indiqué ici, pour attirer – c'est déjà un rôle attractif – des étudiants dans ces formations de master et faciliter leur mobilité via des soutiens de mobilité, des bourses de master et des allocations doctorales.

M. le PRÉSIDENT – Un point important. Le mot « Graduate Program » est un anglais un peu bizarre qui ne correspond pas forcément à quelque chose qui existe, de même que *inaudible* master de recherche, cela fait des termes un peu bizarres. Disons que c'est vraiment autour de l'attractivité master-doctorat. C'est une recommandation et une demande très forte du rectorat, de la DGRI et également de la DGESIP, c'est-à-dire : comment gardez-vous vos masters et que leur proposez-vous ? Dans le cadre de cette accroche Graduate Programs, dont nous verrons à l'atterrissage qu'il faut des choses très cohérentes, ces projets passeront ensuite dans les instances, parce qu'il faut les y passer. Vous voyez donc qu'il faut du temps pour travailler cela. Cela permet

réellement pour l'Upec, au-delà des axes stratégiques, de se donner une visibilité qui sera très importante pour la prochaine évaluation EHURS – qui est fort heureusement reculée, d'ailleurs –, sur laquelle nous avons également été interpellés sur l'attractivité master-doctorat. Il ne s'agit pas de faire des usines à gaz, nous l'avons bien compris, mais d'accompagner ici des dispositifs pertinents en termes de master, accompagnés évidemment de transversalité, d'enrichir pour un étudiant son portefeuille de formation, de recherche, dans le cadre d'une dimension plus pluridisciplinaire. C'est bien l'objet. Cela donne également, pour la composante, une forme d'accrochage et de lisibilité par rapport à des réponses à des appels d'offres. Nous avons vu qu'il y avait le PIA 4 avec quelques objets, mais il y a des objets autour de la formation, il y aura un objet sur la diversité des ressources. Samy est en train de se préparer sur éducation et numérique, etc. Nous voyons bien que le fait d'avoir des dispositifs et une articulation formation et recherche plus lisible, qui ne « débobine » sûrement pas le reste – c'est vraiment ce que vous avez comme master à mettre en exergue –, permet aussi d'avoir une forte plus-value pour répondre et que pour l'équipe dirigeante puisse vous accompagner dans le cadre de réponse à des appels d'offres qui vont être permanents tout au long de cette année, comme nous sommes en train de le constater.

Il y a donc bien une composante porteuse – nous avons vu LLSH dans le cadre de l'IEP. Je pense que je ne vais pas faire refaire ce qu'a dit Mustapha.

M. ZIDI – Les éléments de cadrage qui ont été résumés sur une diapositive ici avaient été un peu plus développés lors de la présentation en CAC, la fois précédente ou la fois encore d'avant. Les choses sont donc très claires en termes de composantes porteuses, l'appui sur des masters avec parcours existant, etc. C'est un point d'étape, nous n'allons pas revenir sur tout ce que nous avons déjà dit avant. Emmanuel, tu as posé la question, mais, en fait, la réponse est toujours la même.

M. le PRÉSIDENT – Maintenant que nous avons une première étape de validation, le travail démarre. Nous reviendrons sur la suite, avec sûrement d'autres validations, mais là, vraiment, c'est à la CFVU de travailler, avec évidemment la recherche. Nous sommes vraiment sur une accroche, avec, derrière, des écoles doctorales et tout le travail d'architecture pour que ce soit bien lisible et compréhensible pour tout le monde.

M. MATHIEU – J'avais juste une petite question si c'est possible.

M. le PRÉSIDENT – Oui, bien sûr.

M. MATHIEU – Désolé, j'avais une contrainte avant. C'est juste pour un retour vis-à-vis des collègues. Nous avons des formations en M2 qui sont en alternance. Comment voyez-vous l'articulation entre ces masters plutôt orientés recherche et les masters en alternance ? Parce que, pour nos étudiants, le coût d'opportunité est largement en faveur de pas de thèse et nous rentrons directement.

M. le PRÉSIDENT – Bien sûr. C'est une bonne question, d'ailleurs, Claude. L'alternance peut aussi donner des Cifre. Cela a des effets de levier. Je pense qu'il y aura une géométrie très souple qui sera offerte dans le cadre de ces masters. À ce stade, je crois que nous allons va travailler les copies. Nous avons maintenant donné les grandes lignes politiques. Il y a un vrai travail de copie, dont les questions que tu poses. Je n'y vois pas de contradiction.

M. MATHIEU – D'accord.

M. ZIDI – Abdelhamid, peux-tu préciser ta question concernant la partie financière ? Que souhaiterais-tu avoir comme info ?

M. MELLOUK – Merci, Mustapha. Non, je suis désolé, j'ai dû rater l'explication, qui a certainement déjà dû être donnée. Je voulais juste savoir deux petits points, très rapidement. Déjà, c'est une très bonne initiative – tant mieux. Tu as répondu, ainsi

que Jean-Luc, sur l'articulation avec l'existant et ce qui se fait aussi au niveau d'un certain nombre de composantes. Je voulais juste si le guichet est encore ouvert. Je pense que oui, à ce que j'ai pu comprendre des propos de Jean-Luc, pour une des propositions de nouveau programme dans le cadre de cet appel.

Deuxièmement, ce sont les éléments de financement. Comme tu l'as dit si bien, tout cela a un coût. Je suppose que, derrière, un budget supplémentaire viendrait peut-être, mais de quel type de financement ? Des financements propres ?

M. le PRÉSIDENT – Sur la partie guichet ouvert : oui, il n'y a pas de guichet fermé. En même temps, il faut que nous nous positionnions. Il y a des échéances : la note budgétaire – nous pouvons donner des éléments d'orientation budgétaire – et le BI, qui intégrera cela. C'est la réponse à la deuxième question, sur les financements qui viendront à l'appel de M. Central, puisque M. Central existe. Ce ne sont pas des financements qui seront pris sur les composantes mais des financements qui viendront de modifications d'orientations budgétaires relevant du central. Ce sera donc du plus pour les composantes, et c'est pour la recherche. À terme, vous avez un petit peu fait les calculs. Vous avez globalement des bourses master ou équivalent, trois allocations doctorales qui marchent à terme et vous avez du fonctionnement pour mobilité internationale, colloques, séminaires, etc. Cela fait une enveloppe intéressante, d'amorçage, qui permet aussi de répondre à l'e-BQ-ER, comme nous l'avons vu, à des profs invités, etc. – comme pour tout le monde, d'ailleurs, il n'y a pas d'exclusivité, mais cela fait un effet de levier, surtout par rapport à l'extérieur et par rapport à d'autres partenaires. Les partenaires pourront se mobiliser sur ces objets, notamment les collectivités. Nous avons eu notamment le CD 94 qui va justement participer au financement – évidemment, il faut que les élections se passent – de ces Graduate Programs. Nous avons vu, pour le CD 77, que c'était accompagner les EUR, en particulier l'EUR Frapp, et de façon conséquente. Ensuite, nous aurons des partenaires économiques, puisqu'il y a les bourses Cifre, etc. C'est donc un effet de

levier. D'ailleurs, nous demanderons aussi à ceux qui organisent – je profite qu'Hamilcar soit à côté de moi – les Graduate Programs de porter la parole de l'Upec et de leurs Graduate Programs pour avoir des partenaires un peu naturels, soit économiques, soit collectivités. En tout cas, nous accompagnerons cela, y compris la Fondation, etc.

M. ZIDI – Dans les fiches projets qui ont été rédigées, il y avait bien une rubrique « cofinancements », et les collègues ont bien inscrit cofinancements de type contrat Cifre, avec des collectivités, des entreprises, etc. Tout cela a été indiqué, mais, encore une fois, l'indiquer c'est bien, maintenant il va s'agir de rentrer dans l'opérationnel, ce qui veut dire que, nécessairement, l'Upec ne pourra pas tout financer. Elle financera pour amorcer. Après, comme toujours, il faut aller chercher les financements ailleurs.

M. le PRÉSIDENT – maintenant, l'opération va consister à rencontrer l'ensemble de ceux qui vont faire l'EUR et de travailler (recherche au sens large, formation) sur l'architecture plus fine pour faire ensuite des propositions aux instances sur ces dispositifs. Nous nous étions engagés à cela rapidement. Cela accompagne aussi des demandes des tutelles. Cela s'organise maintenant ainsi de façon régulière dans d'autres universités et cela donne une vraie visibilité à l'université aux composantes qui portent ces EUR ou ces Graduate Programs. Je pense que, là-dessus, nous sommes quelque chose d'intéressant et que nous financerons. Y a-t-il d'autres questions ?

QUESTIONS DIVERSES

M. le PRÉSIDENT – S'il n'y a pas de questions supplémentaires, y a-t-il des questions diverses ? Il n'y a pas de questions diverses ou autres interventions. Je vous propose de clore ce Cac et de nous retrouver maintenant dans les calendriers au congrès du 28 mai. Nous parlerons PIA 4 et relations internationales, puisque nous pourrions établir, j'espère, une cartographie de ce que nous faisons et dessiner un peu l'avenir,

en tout cas en termes d'approche établissement, au-delà des approches, comme nous l'avons dit, individuelles ou composantes, qui ont bien évidemment leur pertinence, afin de savoir comment nous positionner ensemble sur un projet collectif d'accrochage à des universités, de façon un peu plus macro, si c'est possible, en termes de formation et de recherche. À bientôt et bonne fin d'après-midi. Au revoir.

La séance se termine à 16 heures 10.

INDEX

Nous vous signalons que nous n'avons pas pu vérifier l'orthographe des termes suivants :

EHURS.....	45	M. DAMBROTO.....	23
------------	----	------------------	----